

La voie négative du Net-Art par Antoine Moreau

Lorsqu'Antoine Moreau prend sa plume pour nous parler d'Art Libre c'est encore de l'Art Libre quand bien même le sujet central de cet article soit l'Art à l'heure d'Internet.

C'est avec plaisir que nous lui ouvrons nos modestes colonnes histoire de partager sa réflexion. Parce qu'il est doux et peut-être salutaire d'entendre parler de *forme gracieuse de don* à une époque où l'Art peut se perdre dans sa marchandisation baigné dans une Culture qui ne serait plus que de l'entertainment.

L'illustration est une photographie de N. Frespech sous licence Art Libre issue du projet Echoppe Photographique. où les visiteurs sont invités à commander une photographie en laissant un texte dans un formulaire. Il s'agit ici de la Commande 1712 : Chirac en prison. Commandée le 22-11-2007 par Coralie Fonck et reçue le 04-12-2007.



La voie négative du Net-Art

Un texte d'Antoine Moreau paru dans la revue Terminal, n°101, Printemps 2008.

Que peut être le Net-Art en suite d'une histoire de l'Art traversée par la négation ? Nous tenterons de montrer qu'il

est une pratique précise et sensible du réseau des réseaux en intelligence avec son écosystème. Nous ferons la distinction entre « l'Art sur le Net », le « Net-Art » et « l'art du net ». Il s'agira de montrer que le Net-Art, en réalité, n'est pas autre chose que l'art du net : une pratique à la fois ordinaire et éclairée de l'internet. Celle-ci a le souci de la beauté intrinsèque du réseau, elle en observe les qualités qu'on trouve dans les principes fondateurs de l'internet et dans ceux du logiciel libre.

Net-Art : Niet-Art ?

Commençons par une observation : il y a des artistes, reconnus comme tels, qui font de l'art sur le réseau internet. Ils font de l'art avec le net, pour le net et par le net. Ils sont qualifiés de « Net-Artistes ». Les oeuvres créées s'inscrivent dans le lieu où elles évoluent, elles sont très souvent interactives et n'existent que dans le « réseau des réseaux »^[1].

En quoi relèvent-elles du « Net-Art » ? Ne persiste-t-il pas, dans ce lieu bouleversant qu'est l'internet, une A.O.A.C. (« Appellation d'Origine Artistique Contrôlée ») qui donne à penser que le Net-Art est le fait d'artistes reconnus comme tels et produisant de l'art lui-même reconnu comme tel ?

Qu'est-ce que le Net-Art en suite du ready-made de Duchamp, de l'exposition du vide de Klein ou des sculptures sociales de Beuys ? De quelle nature est la qualité artistique avec l'internet ? De quelle qualité pouvons-nous parler après qu'on ait pu déceler l'art contemporain comme étant un « Art sans qualités »^[2] ?

Nous n'avons pas l'intention de nier aux oeuvres qualifiées de « Net-Art » leur indéniable intérêt. Nous voulons simplement tenter de comprendre comment et pourquoi il y a de l'art par et pour le Net. Que serait-il juste de qualifier de « Net-Art » ? Nous allons commencer par prendre en compte trois constats :

– Premièrement : selon Hegel, l'art est quelque chose de révolu^[3]. Après avoir accompli sa tâche, à travers les différentes étapes de son histoire, l'activité artistique laisse la place à d'autres types de productions de l'esprit. Ainsi, la philosophie est, d'après le philosophe de la fin de l'histoire, seule capable désormais de penser l'humanité et d'en former le dessein. Non pas qu'il n'y ait plus d'art possible, mais que c'est à la pensée elle-même de réaliser ce que l'art ne peut plus atteindre.

– Deuxièmement : selon les artistes eux-mêmes, le non-art est l'accomplissement ultime de l'art. Non pas l'avènement de l'iconoclasme, mais de l'art lui-même quand « l'art, c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art » selon la formule célèbre de Robert Filliou^[4]. Ce n'est pas la négation de l'art, mais sa voie négative qui, par un mouvement dialectique, affirme l'art par excellence comme étant l'art de vivre.

– Troisièmement : selon certains observateurs de l'art contemporain, l'art se trouve aujourd'hui « à l'état gazeux »^[5]. Disséminé dans toutes activités possibles, il est nulle part et partout à la fois. En fait, selon nous, sa présence est aussi réelle que son absence est manifeste, car la dissolution de l'art dans la réalité n'est pas la disparition réelle de l'art. La réalité de l'art qui nous est contemporain n'est pas tant dans sa « forme formée » que dans sa « forme formante ». Plus que jamais, pour reprendre le mot de Léonard de Vinci, l'art est « causa mentale ». Il est une production de l'esprit qui forme. Il est formant. Sa forme est une formation de l'esprit et l'opération qu'il réalise est la transformation de notre perception où « ce sont les regardeurs qui font le tableau » comme a pu l'observer Marcel Duchamp^[6].

Ce que peut être le Net-Art.

En prenant en compte l'état contemporain de l'art, nous pouvons maintenant envisager le « peut-être » du Net-Art selon

trois axes. Notre approche sera dialectique, nous allons procéder à chaque fois par « affirmation, négation et négation de la négation »^[7].

1/ Le Net-Art c'est l'art qui se pratique par et pour l'internet. Ce n'est pas de l'Art sur le Net.

Affirmation : Une forme d'art sur le réseau internet est une forme d'art visible. Une oeuvre plastique qui se trouve sur le Net est déclarée artistique car elle présente toutes les apparences convenues de l'Art reconnu comme tel. Ce sont, par exemple, toutes formes que l'on voit sur les sites web d'artistes et tous types d'objets présentant des qualités artistiques apparentes.?

Négation : Ces objets d'art ne sont pas du Net-Art. Ils ne sont pas faits par et pour le réseau internet. Ils sont en visibilité sur la surface de la Toile^[8] mais ne font pas partie de la réalité du réseau. Pour qu'une oeuvre puisse être déclarée « Net-Art », il lui faut être conçue spécialement par et pour le réseau. L'oeuvre de Net-Art n'existe que dans la réalité réticulaire. Sa matière n'est pas seulement numérique, elle fait partie intégrante du flux « on-line » du réseau. C'est le fait des artistes reconnus comme tels et qui investissent l'internet comme champ d'exercice artistique.?

Négation de la négation : Il ne suffit pas que les oeuvres soient du Net-Art pour être véritablement du Net-Art. Elles sont qualifiées ainsi car elles sont réalisées par des artistes qui utilisent le Net pour faire de l'Art. Mais ce sont, la plupart du temps, toujours des objets d'Art selon les critères dévolus aux oeuvres matérielles, quand bien même ils seraient véritablement produits avec le matériau réticulaire et conçus spécialement pour le Net. Dans les faits, il ne suffit pas de réaliser des objets d'Art pour le Net pour que ces objets soient, selon nous, qualifiés de « Net-Art ».?

Pour qu'une forme d'art soit du net-art (nous ne mettons pas de majuscules^[9]) il lui faut intégrer ce qui fait la nature

même de l'internet et être en intelligence avec l'esprit qui lui a donné corps. Disons-le d'une formule simple : le net-art c'est l'art du net.

2/ Le net-art c'est l'art du net. Ce n'est pas le Net-Art.

Qu'est-ce que le net-art entendu comme « art du net »?

Nous qualifierons de « net-art », toutes formes d'actions et de créations conformes à la forme de l'internet. Ces formes d'actions et de créations peuvent être qualifiées de net-art si et seulement si elles observent les protocoles ouverts de l'internet et les respectent. En effet, l'internet doit son existence à des protocoles ouverts et qui en ordonnent l'architecture et les transports (Web, e-mail, usenet, FTP, IRC, etc.). Basé sur la suite de protocoles TCP/IP^[10], l'internet permet ainsi l'accès à tous les ordinateurs quelles que soient leurs particularités. Grâce à ses standards ouverts,^[11] l'internet est devenu un réseau non propriétaire et qui a vocation universelle. Il est ouvert à tous, il est fait par tous et pour tous : c'est cela même la réalité du réseau internet, son corps, son esprit.?

C'est la raison pour laquelle nous avançons que c'est l'observation des protocoles du net et le respect des standards ouverts qui va déterminer la qualité artistique des formes. Cette qualité artistique ne se situe pas seulement dans des effets purement formels qui, en surface, font semblant d'art. Elle est dans la prise en considération de l'écosystème du réseau. Cette prise en compte, par tout auteur, du mode d'existence de l'internet peut produire des oeuvres artistiques dans la tradition de l'histoire de l'art, mais aussi des oeuvres qui n'ont pas, à priori, les qualités artistiques pour s'y inscrire. Le net-art (l'art du net) n'est pas le seul fait des artistes reconnus comme tels de la même façon qu'il n'est pas seulement une fabrique d'objets d'art reconnus comme tels.

Le net-art c'est l'art de se conduire dans et avec le net. C'est aussi l'art de conduire le net au mieux de sa forme. Toute technique qui sera en phase avec la réalité de son « moteur » et pas seulement, comme dans de nombreuses oeuvres reconnues comme étant du Net-Art, un formalisme esthétiquement convenu.?

L'esthétique dont il s'agit avec le net-art, tel que nous en proposons la définition, est une esthétique qui procède d'une éthique^[12]. Nous entendons cette esthétique comme « es-éthique ». C'est à dire une forme de connaissances et de pratiques qui procède de l'esprit du net et qui précède la mise en forme des objets s'y rattachant. Il s'agit d'une esthétique qui conserve à l'art sa puissance d'action quand, nous l'avons vu, l'art avait été jugé « chose révolue » par ailleurs^[13]. Aussi, l'es-éthique du net-art est-il, selon nous, l'esprit de l'art et l'art de l'esprit à l'ère du numérique et de l'internet. La pensée est en forme et forme le dessein d'un art toujours présent quand bien même il aurait pu être révolue à un moment de son histoire.

Par exemple : une simple forme de communication (e-mail, forum de discussion, mailing-list, IRC, etc) peut avoir les qualités de net-art si elle observe la netiquette, c'est à dire l'étiquette du net qu'on trouve dans la Request For Comment n°1855.^[14] La netiquette participe de l'es-éthique du réseau des réseaux.?

Pour les formes que les pratiques artistiques investissent ordinairement (textes, images, sons, etc), le net-art (c'est-à-dire : l'art du net) consistera à créer en utilisant des formats ouverts. Ainsi, une page web sera écrite en HTML ou un autre langage comme le PHP et qui tient compte des normes du W3C^[15]. Elle n'utilisera pas de codes qui ne permettent pas sa visualisation par n'importe quels logiciels de navigation web. Tout format propriétaire et donc fermé sera honni pour la simple raison qu'ils contredit l'internet en son sens même, en sa forme même, en son art même.?

Il en est de même avec les droits d'auteur que nous allons aborder plus loin dans la partie consacrée au copyleft. Mais avant cela, voyons l'infini du net-art.

3/ Le net-art c'est l'art qui s'offre infini. Ce n'est pas un objet fini.

De la même façon qu'on ne peut confondre un objet d'art avec l'objet même de l'art, on ne peut se méprendre sur la finalité de l'objet de net-art. Inachevé par nature^[16], celui-ci n'a pas de fin. Nous le savons par ailleurs, l'objet de l'art ne s'achève jamais dans la fabrication d'un objet d'art, mais il excède son inscription dans la matière. L'objet de l'art passe à travers l'objet d'art fini pour ainsi ne pas choir et être clos dans sa définition.

Le net-art est par excellence un art en flux et en suspens. Il se fait, après qu'il ait été conçu à un moment « t » de son invention, en interaction avec le découvreur qui l'agit sur la Toile. Il n'y a pas d'arrêt sur l'objet, il y a un objet sans fin dont la finalité n'est pas tant l'objet lui-même que ce qui est poursuivi à travers sa production : l'art infini..

Aussi, nous pouvons dire qu'il n'y a pas d'objets de net-art en réalité, mais que l'objet de l'art se manifeste avec l'internet, par et pour l'internet, à travers certaines formes conformes à l'esprit de l'internet. Ces formes ne sont pas l'expression d'un « conformisme » mais manifestent le souci d'être en intelligence avec la forme du net. D'être en phase avec le réseau comme le surfeur peut l'être avec la vague qui le transporte. C'est la raison pour laquelle nous disons que ces formes d'art forment la forme du réseau, qu'elles participent à sa bonne santé, à sa vie. Une vie suspendue entre la naissance et la mort, une vie infinie, non achevée encore dans une supposée maturité, signe avant-coureur de sa fin et de sa destruction..

Ce qui fait la vitalité du net-art, ce en quoi le net-art est vivant et vrai dans sa forme, c'est son immaturité. Cette immaturité du net-art nous l'entendons au sens où Gombrowicz a

pu faire comprendre la forme où l'art et la vie sont au mieux de leur forme : ce moment « t » où le temps est suspendu dans la grâce de ce qui advient sans laisser prise au temps, sauf l'éternité.

En effet (...) un postulat erroné veut qu'un homme soit bien défini, c'est à dire inébranlable dans ses idéaux, catégorique dans ses déclarations, assuré dans son idéologie, ferme dans ses goûts, responsable de ses paroles et de ses actes, installé une fois pour toutes dans sa manière d'être. Mais regardez bien comme un tel postulat est chimérique. Notre élément, c'est l'éternelle immaturité^[17].

Cette « éternelle immaturité », un présent, un don, une réalité sensible et active du temps imprenable où le net-art est offert aux affects et va se laisser former et transformer à l'infini.

Sans doute le moment est-il venu alors de présenter le copyleft, principe actif de cette immaturité formante que le net-art, quand il est l'art du net, met en pratique.

Le copyleft, principe actif de l'art du net.

Nous voulons maintenant creuser l'élément plastique du net-art. Et ceci en étendant la notion de plasticité non seulement aux arts visuels, mais à tout type d'art qui fait forme et à toute forme quand elle est aussi explosion de la forme^[18]. Non pas dans l'intention de détruire la forme, mais dans celle d'en renouveler la puissance plastique grâce à toutes les altérations possibles issues de l'ouverture.

Les droits d'auteurs sont en première ligne car le net-art plastique les droits d'auteurs. Le net-art c'est l'explosion du moteur à création. Non pas, faut-il le préciser encore une fois, sa destruction, mais la remise en forme de sa puissance de transport comme de sa beauté formelle et mécanique.

Explication : le net-art ne peut faire l'économie des droits

d'auteurs. L'internet n'est pas, par la vertu du numérique et de la technologie, une zone de non-droit. Dura lex sed lex^[19], le droit s'applique, même sur l'internet. Pour qu'une oeuvre soit qualifiée de net-art, il lui faut respecter aussi le droit des auteurs. Mais comment faire, quand le droit d'auteur interdit la copie, la diffusion et la transformation des oeuvres ? Car si nous observons bien l'es-éthique du réseau, comme nous l'avons vu avec les standards ouverts, une oeuvre de net-art devra être librement accessible, copiable, diffusable, transformable et devra interdire, en outre, l'appropriation exclusive.

Liberté d'étudier, de copier, de diffuser, de transformer et interdiction d'appropriation exclusive, ces principes sont également ceux du logiciel libre mis en place avec le projet GNU^[20] de la Free Software Foundation^[21] en 1984 et formalisés dans une licence juridique, la General Public License^[22]. C'est ce qu'on appelle le « copyleft ». Loin d'être une négation ou un déni des droits des auteurs, le copyleft en reformule la pertinence en fonction des pratiques et des matériaux.

Du logiciel libre à l'art libre il n'y a eu qu'un pas. Celui-ci a été franchi à notre initiative lors des rencontres Copyleft Attitude^[23] qui ont eu lieu à Paris en 2000. Elles ont donné naissance à la Licence Art Libre^[24], directement inspirée par la General Public License. Il s'agissait d'appliquer les principes du copyleft à tout genre de création.

L'intention est d'ouvrir l'accès et d'autoriser l'utilisation des ressources d'une oeuvre par le plus grand nombre. En avoir jouissance pour en multiplier les réjouissances, créer de nouvelles conditions de création pour amplifier les possibilités de création^[25].

Là aussi, il s'agit d'un mouvement dialectique qui procède

d'une négation de la négation. Le plasticage de l'art opéré par le copyleft, n'est pas sa destruction, mais sa remise en forme. Un retournement de situation quand les matériaux sont des immatériaux, quand la rareté de l'oeuvre d'art est en profusion et quand la forme est formée par des affects qui la reforment à l'infini.

Mieux : le net-art est un art par excellence pour la raison qu'il réalise cette forme qui est le signe même de l'apparition de l'art dans l'histoire : la forme gracieuse.

Négation de la pesanteur, si ce n'est un don du ciel, c'est un art qui ne doit pas paraître en être un, un art dissimulé. Le seul effort qu'il faut faire consiste à le cacher, car montrer qu'il s'agit d'un art serait le meilleur moyen d'étouffer la grâce^[26].

Le net-art, une forme gracieuse.

En poursuivant l'intuition que nous avons eue il y a quelques années et qui considère que « l'oeuvre, c'est le réseau »^[27], nous pouvons dire que l'internet est lui-même, par nature, une forme gracieuse. Une forme d'art, cela va sans dire.

Cet « état de grâce » propre au net se trouve également dans le logiciel libre et l'art libre car la mise à disposition, par un auteur, de données sur le réseau procède d'une beauté certaine du geste. Cette beauté du geste n'est pas gratuite, le copyleft ne s'oppose pas au commerce, elle est précisément gracieuse. Elle n'est pas non plus gratuite au sens d'arbitraire, elle est justifiée par l'éthique, l'es-éthique. Il s'agit bien d'une forme de pratiques et de productions de l'esprit qui posent la grâce comme condition d'exercice.

Ainsi, la kharis notion de la grâce antique circule entre objet et sujet. Cette idée de beauté (qui n'apparaît que tardivement dans la gratia latine) domine toute la conception grecque de la kharis. Comme faveur, la beauté est ce qui est

offert aux regards – ou aux oreilles – des tiers : toute beauté est don généreux. Ce qui est remarquable dans cette notion de kharis, c'est sa capacité à exprimer en même temps une propriété des êtres (leur séduction allant jusqu'au kharisma), l'action de ces charmes sur autrui, l'état de plaisir de qui le perçoit et la gratitude ressentie pour cette faveur. Tel est « l'état de grâce »^[28].

Nous affirmons, en suite de Winckelmann^[29], inventeur de l'histoire de l'art et qui a su pointer le moment de sa naissance et de sa renaissance, qu'il y a art quand il y a forme gracieuse, beauté du geste et dons. Le moment où l'artiste est doué de dons, ceux qu'il donne en retour sous formes gracieuses à travers des productions librement offertes comme abandon de toute pesanteur^[30].

Des données numériques qui sont librement accessibles, copiables, diffusables et transformables selon le copyleft, procèdent de cette liberté qui fait, non seulement la beauté du geste, mais rend l'art possible et existant. Lorsque cette liberté disparaît, l'art disparaît également et la forme gracieuse avec lui.

L'art, qui avait reçu la vie de la liberté elle-même, devait nécessairement, avec la perte de cette liberté, décliner et mourir au lieu même de sa plus belle floraison^[31].

Ainsi, le moment politique de la naissance de l'art aura été celui où la grâce aura pu prendre forme librement. La première fois dans la Grèce antique et la deuxième fois, à la Renaissance au XVe et XVIe siècles avec la redécouverte de l'art grec classique et de sa forme gracieuse.

Nous posons qu'une troisième naissance et renaissance de l'art est à l'oeuvre, aujourd'hui, à l'ère de l'internet et du numérique. Cette re-renaissance de l'art se fait avec l'art

libre selon les principes du copyleft. Le net-art, tel que nous l'avons défini, en est l'exercice par excellence car il procède d'une forme gracieuse de dons, de données et de libertés.

Antoine Moreau, « La voie négative du Net-Art », mars 2007, un texte écrit pour la revue Terminal n° 101, Printemps 2008.

Copyleft : ce texte est libre, vous pouvez le copier, le diffuser et le modifier selon les termes de la Licence Art Libre.

Bibliographie :

- BLONDEAU Olivier, LATRIVE Florent, *Libres enfants du savoir numérique, anthologie du « Libre »* préparée par, L'Éclat, 2000.
- BOURGEOIS Bernard, *Le vocabulaire de Hegel*, Ellipses, Paris 2000.
- BRUAIRE Claude, *La dialectique*, PUF, Paris, 1985.
- CLAVERO Bartolomé, *La grâce du don, anthropologie catholique de l'économie moderne*, Albin Michel, Paris, 1996.
- COMETTI Jean-Pierre, *L'Art sans qualités*, farrago, Tours, 1999.
- COUCHOT Édmond, HILLAIRE Norbert, *L'Art numérique, comment la technologie vient au monde de l'art*, Flammarion, Paris, 2003.
- FOURMENTRAUX Jean-Paul, *Art et Internet, les nouvelles figures de la création*, CNRS Éditions, Paris 2005.
- GOMBROWICZ Witold, *Moi et mon double*, Gallimard Quarto, 1996.
- HÉNAFF Marcel, *Le prix de la vérité, le don, l'argent, la philosophie*, Éditions du Seuil, Paris, 2002.
- HIMANEN Pekka, *L'Éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*, Exils, 2001.
- MALABOU Catherine, *La plasticité au soir de l'écriture. Dialectique, destruction, déconstruction*. Éditions Léo Scheer, 2005

- MICHAUD Yves, L'art à l'état gazeux, Hachette, Paris, 2004.
- PERLINE, NOISETTE Thierry, La bataille du logiciel libre, La Découverte, Paris, 2004.
- POMMIER Édouard, Winckelmann, inventeur de l'histoire de l'art, Gallimard, 2003.

Webographie :

- Archée, cyberart et cybertculture artistique
- Copyleft Attitude
- Formats ouverts
- Le projet GNU
- La netiquette
- Rhizome.org
- Le World Wide Web Consortium

Notes

[1] Une base de données importante de Net-Art sur le site rhizome.org : (page visitée le 05/03/07)

[2] J.P. COMETTI, L'Art sans qualités, farrago, Tours, 1999.

[3] « L'art n'apporte plus aux besoins spirituels cette satisfaction que des époques et des nations du passé y ont cherchée et n'ont trouvé qu'en lui ... L'art est et reste pour nous, quant à sa destination la plus haute, quelque chose de révolu. Il a, de ce fait, perdu aussi pour nous sa vérité et sa vie authentique. » HEGEL, Cours d'esthétique, Tome 1, Aubier, Paris, 1995-1997, p. 17 & 18, cité par B. BOURGEOIS, Le vocabulaire de Hegel, Ellipses, Paris 2000, p. 12.

[4] Cité par S. JOUVAL, « Robert Filliou : "Exposition pour le 3e oeil" », Robert Filliou, génie sans talent, catalogue d'exposition, Musée d'art moderne de Lille, 6 décembre 2003 au 28 mars 2004, Éditions Hatje Cantz 2003, p. 8.

[5] Y. MICHAUD, L'art à l'état gazeux, Hachette, Paris, 2004.

[6] Marcel Duchamp, Duchamp Du signe, écrits, Flammarion, 1975, p. 247.

[7] Formule rappelée par Marx dans un lettre polémique adressé à Proudhon. MARX, Misère de la philosophie, cité par Claude BRUAIRE, La dialectique, PUF, Paris, 1985, p. 8.

[8] Nom donné au World Wide Web.

[9] Pour la raison que le net n'est pas une marque, c'est un nom commun et que l'art aujourd'hui n'a plus les qualités de l'Art.

[10] Ensemble de protocoles de communication utilisé par l'internet (page visitée le 10/10/06)

[11] « On entend par standard ouvert tout protocole de communication, d'interconnexion ou d'échange et tout format de données interopérable et dont les spécifications techniques sont publiques et sans restriction d'accès ni de mise en œuvre. » Journal Officiel n° 143 du 22 juin 2004 : loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (référence NOR: ECOX0200175L). Définition trouvé dans : Titre Ier (De la liberté de communication en ligne), Chapitre Ier (La communication au public en ligne), Article 4. Sur le site formats ouverts, (page visitée le 10/10/06)

[12] P. HIMANEN, L'Éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information, Exils, 2001.

[13] C'est la raison pour laquelle nous parlons de « l'esprit du net » qui, comme pour l'art, ne saurait être réduit à sa seule technicité ou matérialité. L'internet, plus qu'une intelligence matérialisée est une spiritualité pratique (c.f. P. HADOT, Exercices spirituels et philosophie antique, Albin Michel, 2002).

[14] « Les règles de la Nétiquette », RFC 1855, traduction Jean-Pierre Kuypers, sur le site UCL/SGSI Infrastructures des

réseaux du système d'information (SRI) (page visitée le 13/02/07)

[15] Le consortium qui se porte garant de l'interopérabilité du Web (page visitée le 13/02/07)

[16] Par la nature même du numérique, sa matérialité de fait.

[17] GOMBROWICZ, Moi et mon double, Ferdydurke, introduction à « Philidor Doublé d'enfant », Gallimard Quarto, 1996, p. 338.

[18] # « Rappelons que selon son étymologie – du grec plassein, modeler – le mot « plasticité » a deux sens fondamentaux. Il désigne à la fois la capacité à recevoir la forme (l'argile, la terre glaise par exemple sont dites « plastiques ») et la capacité à donner la forme (comme dans les arts ou la chirurgie plastiques). Mais il se caractérise aussi par sa puissance d'anéantissement de la forme. N'oublions pas que le « plastic », d'où viennent « plastiquage », « plastiquer », est une substance explosive à base de nitroglycérine et de nitrocellulose capable de susciter de violentes détonations. On remarque ainsi que la plasticité se situe entre deux extrêmes, d'un côté la figure sensible qui est prise de forme (la sculpture ou les objets en plastique), de l'autre côté la destruction de toute forme (l'explosion). » C. MALABOU, La plasticité au soir de l'écriture. Dialectique, destruction, déconstruction. Éditions Léo Scheer, 2005, note de bas de page p. 25 et 26.

[19] La loi est dure mais c'est la loi.

[20] GNU is Not UNIX, projet de la Free Software Foundation qui formalise le logiciel libre avec la licence GNU/GPL. (page visitée le 23/02/07).

[21] FSF.org (page visitée le 23/02/07).

[22] Licence libre copyleft pour les logiciels

[23] Avec des artistes regroupés autour de la revue Allotopie

(page visitée le 14/02/07)

[24] Rédigée par Mélanie Clément-Fontaine et David Geraud, juristes et Isabelle Vodjdani et Antoine Moreau, artistes.

[25] Extrait du prologue de la Licence Art Libre 1.2.

[26] Éd. POMMIER, Winckelmann, inventeur de l'histoire de l'art, Éditions Gallimard, 2003, p. 59.

[27] Citée dans le numéro spécial Artpress, l'Art et la Toile, « Internet all over ? » novembre 1999, N. HILLAIRE, p. 9 et Éd. COUCHOT, N. HILLAIRE, L'Art numérique, comment la technologie vient au monde de l'art, Flammarion, Paris, 2003, p. 72.

[28] M. HÉNAFF, Le prix de la vérité, le don, l'argent, la philosophie, Éditions du Seuil, Paris, 2002, p.326.

[29] Éd. POMMIER, Winckelmann, inventeur de l'histoire de l'art, Gallimard, 2003.

[30] Nous sommes là également proche du moment mystique décrit par Simone WEIL, La pesanteur et la grâce, Plon, Agora, 1988.

[31] J.J. WINCKELMANN, Histoire de l'art de l'Antiquité, Darmstadt, 1982, cité et traduit par Éd. POMMIER, idem.